

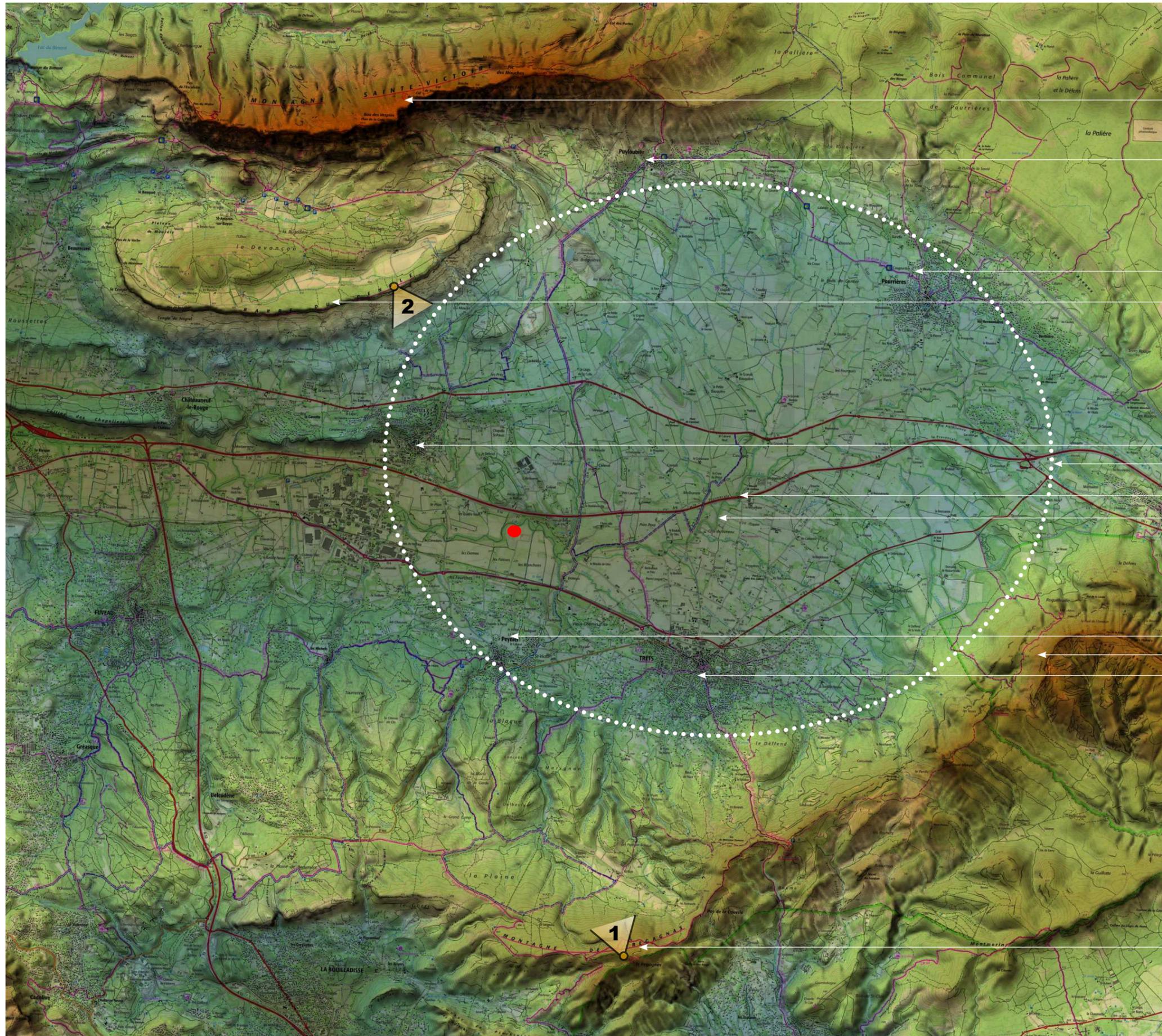


Atelier **m**paysage - Paysagistes Concepteurs - 168 Chemin des Molières 84240 La Tour d'Aigues - mail : pierre@ateliermpaysage.fr  
n°SIRET: 84540186800011 - www.atelier-mpg.fr/paysage - n°APE: 7111z

---

**Projet agrivoltaïque**  
**Approche paysagère**  
*Engie Green*  
*Commune de Peynier*

# PRÉSENTATION DU PROJET ET INSCRIPTION TERRITORIALE



Source Géoportail

Montagne  
Sainte-Victoire

Puylobier

Pourrières

Barre du Cengle

Rousset  
Plaine de l'Arc

A8

L'Arc

Peynier  
Mont Aurélien  
Trets

Montagne  
de Regagnas

Le site d'étude composé de parcelles agricoles s'inscrit au Nord de la commune de Peynier au contact direct de l'Arc et de sa ripisylve. Présent au sein d'un ensemble agricole composé de vignes et cultures céréalières, Les Dames, Les Faïsses et les Blanchons, il se définit en retrait des dynamiques urbaines au sein d'une zone de recyclage et de compostage. Nous verrons dans l'étude des perceptions que cette situation inscrit le site en discrétion dans le paysage.



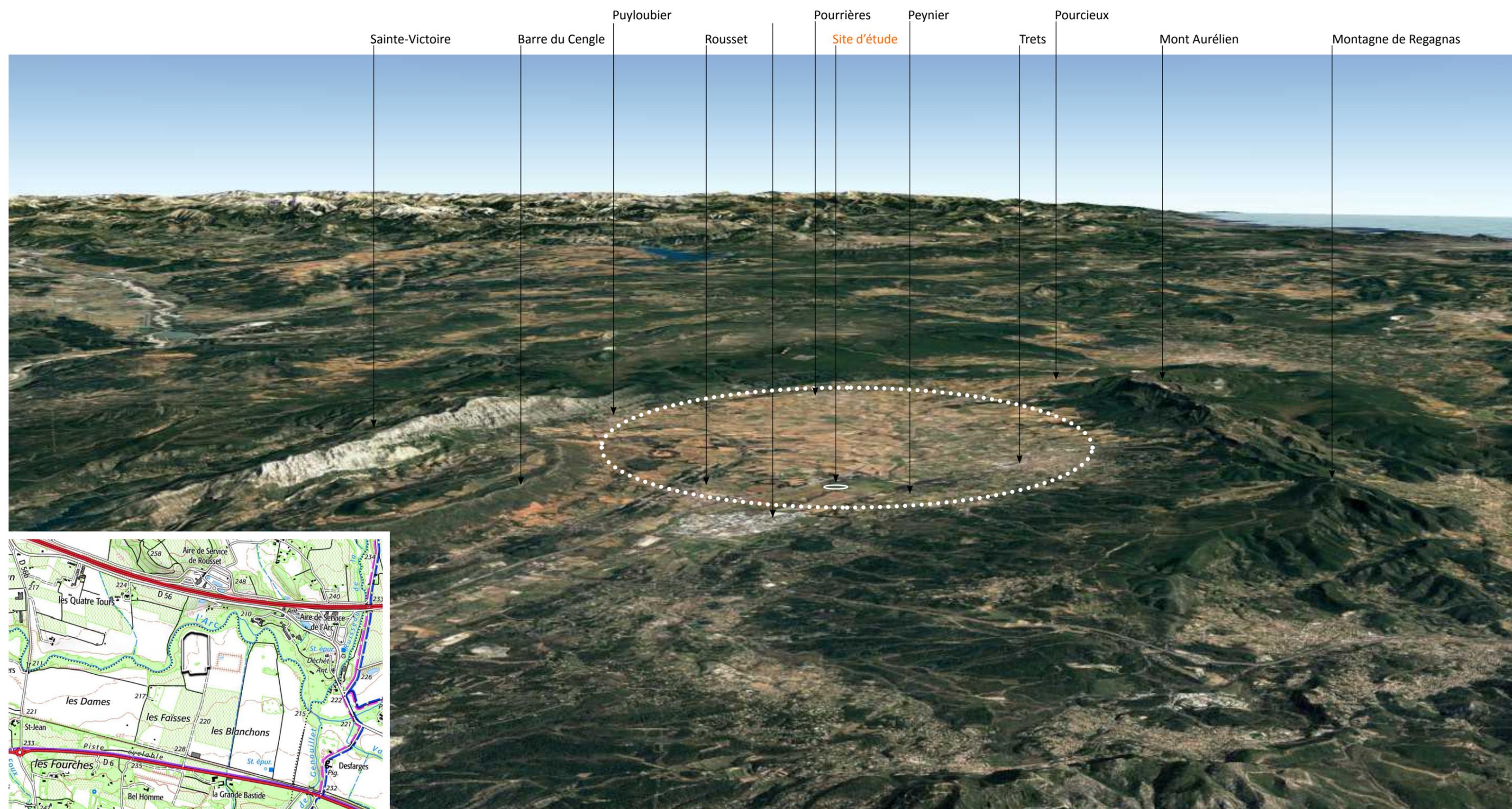
Le projet porté par la société Engie Green consiste à mettre en place sur une partie du périmètre d'étude des ombrières photovoltaïques au sein de plantations de vignes nouvellement mises en place.



Principe de mise en place des dispositifs

0 1 5 km N ● Site d'étude

La Plaine de l'Arc constitue sur ce territoire un vaste ensemble agricole s'étirant du piémont Est de la Montagne Saint-Victoire jusqu'aux contreforts Nord du Mont Aurélien et du Regagnas. L'inscription des villages étant parfaitement périphérique, Rousset, Puyloubier, Pourrières, Pourcieux, Trets et Peynier. C'est dans ce contexte que le site d'étude s'appuie directement sur le cours d'eau et sa ripisylve qui traversent d'Est en Ouest ce territoire doucement vallonné et ponctué de nombreux motifs accompagnant le parcellaire agricole, haies, boisements, vignes, céréales, hameaux et corps de ferme.



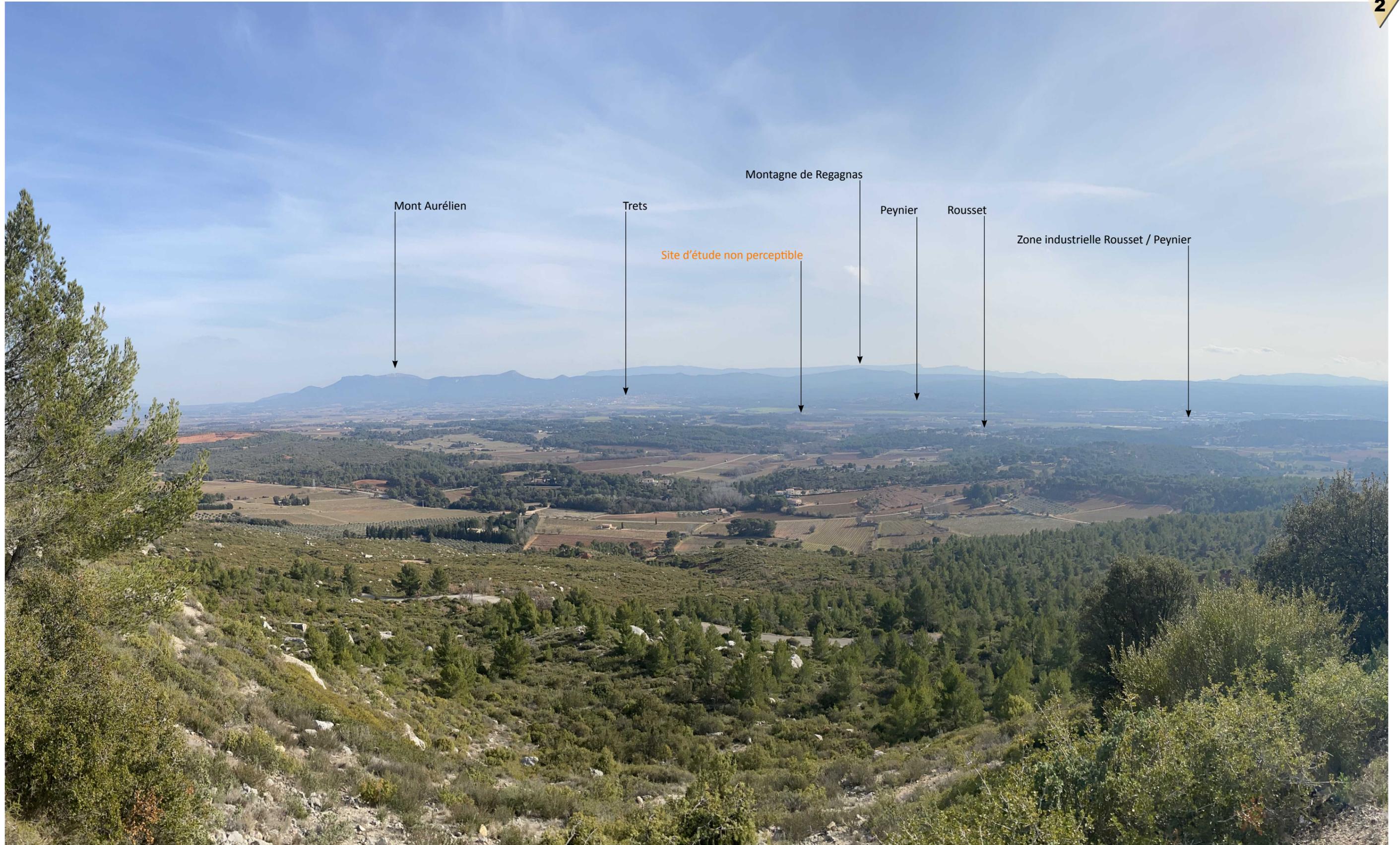
Ensemble agricole : Les Dames, Les Faïsses et les Blanchons

Source Google Earth

Depuis le sommet du Regagnas, malgré les édicules techniques en présence, le panorama sur la plaine de l'Arc et la Montagne Sainte-Victoire en arrière-plan est exceptionnel. Les contours du site se dévoilent difficilement à 7,5 km.



Depuis la Barre du Cengle, le point de vue est en miroir à celui du Regagnas que l'on retrouve cette fois-ci en arrière-plan. Le panorama est également exceptionnel et témoigne de la diversité des motifs et articulations en présence, vignes, prairies, corps de ferme, boisements généreux et réseaux viaires secondaires. Le site d'étude est ici, à 4,5 km, non perceptible en s'effaçant derrière la ripisylve de l'Arc.



# PERCEPTIONS VISUELLES ÉLOIGNÉES

L'étude des perceptions éloignées met en évidence la difficulté de s'ouvrir des panoramas lointains dès que l'on s'écarte des points haut et sommets environnants. Bien que présents au sein des contreforts de la Montagne du Regagnas, les centres urbains de Trets et Peynier n'offrent pas de situation en belvédère. La situation est identique depuis le village de Rousset. Au sein de la plaine, les nombreux motifs interceptent rapidement les perceptions visuelles malgré quelques ouvertures sur le très lointain au gré des vallonnements.



RD7

Rousset

Aire de service  
A8

Zone industrielle de  
Rousset-Peynier

L'Arc

GR9

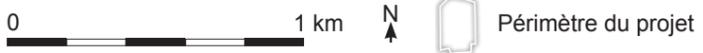
Piste cyclable

RD6

Peynier

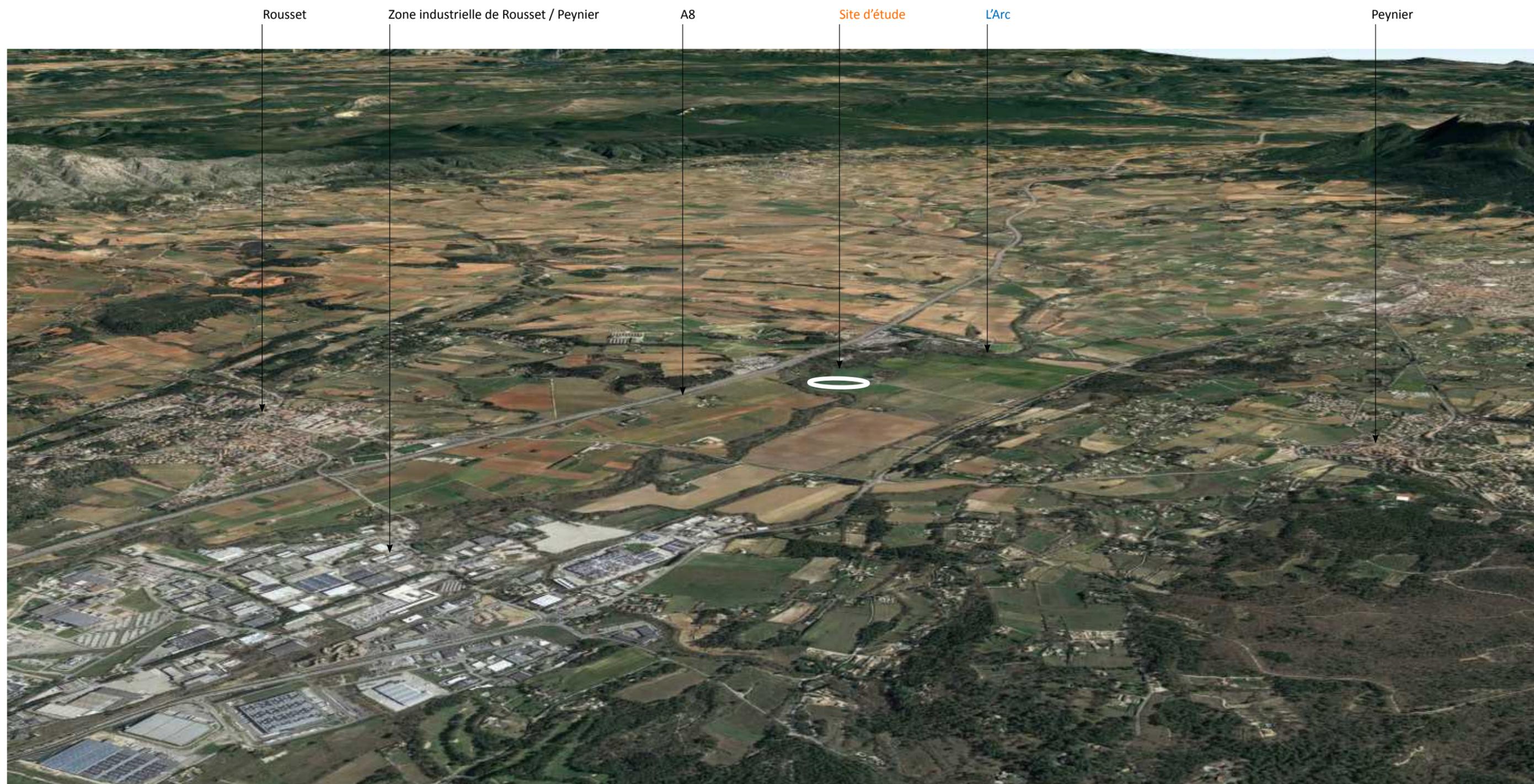
Trets

GRP Sentier  
Provence Mines  
d'énergie



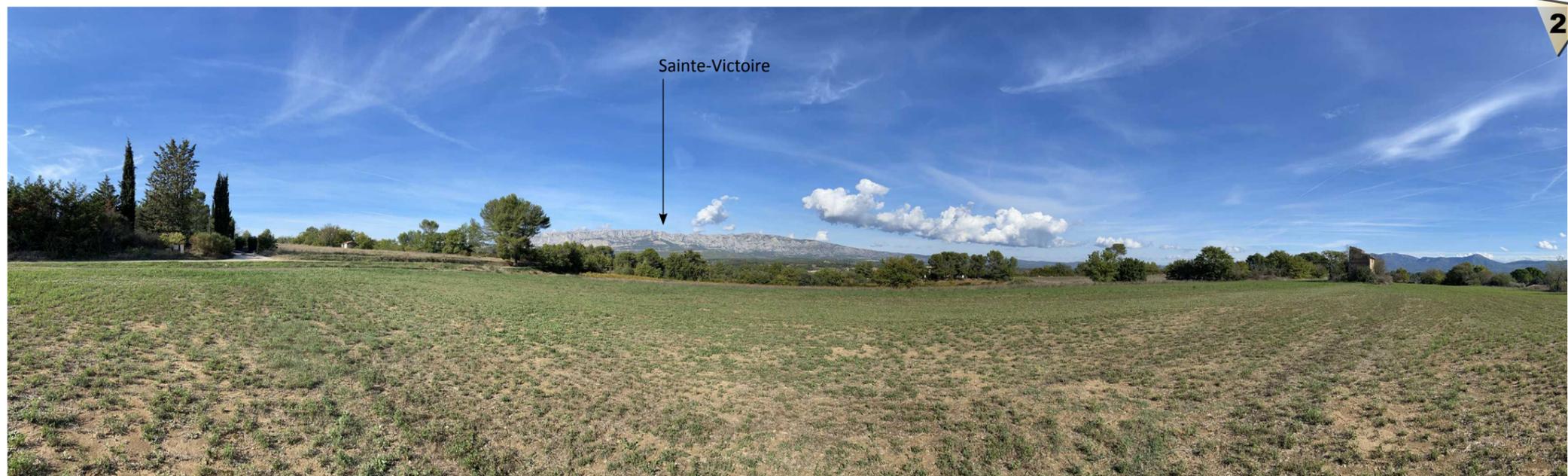
◻ Périmètre du projet

Le caractère enclavé du site d'étude avec son enveloppe végétale formée par la ripisylve de l'Arc contribue à bloquer les perceptions depuis la rive droite. La présence de l'A8 à proximité renforce la mise en retrait au Nord. Le site s'ouvre en direction du Sud.





On se rend rapidement compte depuis ces trois points de vue du caractère non ouvert sur la plaine de l'Arc depuis les contreforts du Regagnas où s'installent les villages de Trets et Peynier. Si la Sainte-Victoire occupe magnifiquement et systématiquement l'arrière-plan des panoramas, la plaine n'est jamais identifiable. Le site d'étude n'est pas perceptible.





4

Depuis le village de Trets, point de vue 4, la plaine n'est pas non plus perceptible. Depuis les points de vue 5 et 6, au sein de la plaine cette fois-ci, les perceptions se frottent rapidement à un obstacle.



5



6



7

Au coeur de la plaine agricole, à l'intersection de la RN7 et de la RD12, malgré l'ouverture du paysage sur le très lointain, le site est également non perceptible.



8

Depuis le village de Rousset, les situations en belvédère ne permettent pas de distinguer le site d'étude dans le paysage. Il est globalement difficile de s'ouvrir des points de vue sur la plaine agricole.